

## **ANF IMMOBILIER**

Attestation des commissaires aux comptes  
sur les informations communiquées dans  
le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de  
commerce relatif au montant global des rémunérations  
versées aux personnes les mieux rémunérées  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

## **ANF IMMOBILIER**

Société Anonyme au capital de 17 730 570 Euros  
Siège social : 32 rue de Monceau 75008 Paris  
R.C.S Paris : 568 801 377

Attestation des commissaires aux comptes  
sur les informations communiquées dans  
le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de  
commerce relatif au montant global des rémunérations  
versées aux personnes les mieux rémunérées  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2013**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

**ANF Immobilier**

*Exercice clos le  
31 décembre 2013*

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à **2 078 016 euros** avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Fait à Neuilly sur Seine et à Courbevoie, le 9 avril 2014

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Pierre Clavié

Mazars



Guillaume Potel



## ATTESTATION

Je soussigné, Bruno Keller, Président de la Société ANF, Société Anonyme dont le siège social est à Paris (8<sup>me</sup>), 32, rue de Monceau,

Certifie que le total des 5 meilleures rémunérations pour la société ANF s'est élevé à

**2 078 016 €**

Pour l'année 2013.

Fait pour valoir ce que de droit  
Paris, le 8 Avril 2014

  
Bruno Keller  
Président 

. Siège social : 32, rue de Monceau - 75008 Paris- France  
Tél : +33 (1) 44 15 01 11 - Fax : +33 (1) 47 66 07 93

[www.anf-immobilier.com](http://www.anf-immobilier.com)

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 17 730 570 € – 568 801 377 RCS Paris